

LA MGEN

ORGANISME COMPLEMENTAIRE SANTE ET PREVOYANCE de REFERENCE

Dernier rappel

A l'issue de la démarche d'appel d'offres initiée par les Ministères Education Nationale, Culture, Recherche, enseignement supérieur, Jeunesse et Sports, Communication, en matière de complémentaire Santé et Prévoyance pour ses agents, SEULE, la MGEN a été retenue.

Il est donc possible, depuis 1^{er} Juillet 2009 pour l'ensemble des personnels relevant des Ministères cités : *actifs, pensionnés, démissionnaires, veufs ou veuves* d'adhérer sans condition à la couverture MGEN complémentaire définie par ce cahier des charges.

Ces dispositions particulièrement avantageuses seront définitivement closes au 31 décembre 2010.

Horaires d'ouverture :

9h00-12h30 et 13h30-17h30 du Lundi au Vendredi
sauf Mardi 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30
et sur rendez-vous

Adresse :

47 rue Théodore de Bèze
89000 AUXERRE

Christine DONDON

☎ 3676 cdondon@mgen.fr

Pour information à tous les personnels - affichage - MERCI